



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/85/28  
27 avril 2020

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS



COMITÉ EXECUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quatre-vingt-cinquième réunion  
Montréal, 25-29 mai 2020  
Reportée: 19-22 juillet 2020\*

**PROPOSITION DE PROJET : GUATEMALA**

Ce document contient les observations et la recommandation du Secrétariat sur la proposition de projet suivante :

Élimination

Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, cinquième tranche)

ONUDI et PNUE

\* En raison de la maladie due au coronavirus (COVID-19)

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

## FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET - PROJETS PLURIANNUELS

## Guatemala

(I) TITRE DU PROJET	AGENCE	RÉUNION D'APPROBATION	MESURE DE CONTRÔLE
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I)	PNUE, ONUDI (principal)	64 <sup>e</sup>	35 pour cent d'ici 2020

(II) DERNIÈRES DONNÉES AU TITRE DE L'ARTICLE 7 (Annexe C Groupe I)	Année : 2018	4,31 (tonnes PAO)
--	--------------	-------------------

(III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME PAR PAYS (tonnes PAO)								Année : 2018	
Produit chimique	Aéro sol	Mousse	Lutte contre l'incendie	Réfrigérant		Solvant	Agent de transformation	Utilisation en laboratoire	Consommation totale du secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-123					0				0
HCFC-124									
HCFC-141b					0,57				0,57
HCFC-141b contenus dans les polyols prémélanges importés		0							
HCFC-142b									
HCFC-22					3,54				3,54
HCFC-225cb									

(IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Référence 2009-2010 :	8,3	Point de départ des réductions globales durables :	9,7
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée :	4,3	Reste :	5,4

PLAN D'ACTIVITÉS		2020	Total
PNUE	Élimination des SAO (tonnes PAO)	0,0	0,0
	Financement (\$US)	0	0
ONUUDI	Élimination des SAO (tonnes PAO)	0,3	0,3
	Financement (\$US)	35 475	35 475

(VI) DONNÉES DU PROJET			2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Limites de consommation du Protocole de Montréal			s.o.	s.o.	8,3	8,3	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	5,4	s.o.
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)			s.o.	s.o.	8,3	8,3	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5	5,4	s.o.
Financement convenu (\$US)	PNUE*	Coûts de projet	28 250	0	0	0	30 184*	0	0	23 250	0	0	81 684*
		Coûts d'appui	3 673	0	0	0	3 924*	0	0	3 023	0	0	10 620*
	ONUUDI	Coûts de projet	118 087	97 925	0	0	53 775	0	0	42 850	0	33 000	345 637
		Coûts d'appui	8 857	7 344	0	0	4 033	0	0	3 214	0	2 475	25 923
Financement approuvé par ExCom (\$US)	Coûts de projet		146 337	97 925	0	0	83 959*	0	0	66 100	0	0	394 321*
	Coûts d'appui		12 530	7 344	0	0	7 957*	0	0	6 237	0	0	34 068*
Fonds totaux demandés pour approbation à cette réunion (\$US)	Coûts de projet											33 000	33 000
	Coûts d'appui											2 475	2 475

\* Y compris la déduction de la clause de pénalité de 15 pour cent appliquée au financement convenu de 45 000 \$US et aux coûts d'appui de l'agence de 5 850 \$US pour la troisième tranche (décision 75/59(e)).

Recommandation du Secrétariat :	Approbation générale
---------------------------------	----------------------



## DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement du Guatemala, l'ONUDI a présenté, en sa qualité d'agence d'exécution désignée, une demande de financement pour la cinquième et dernière tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination progressive des HCFC (PGEH), pour un montant de 33 000 \$US, plus les coûts d'appui d'agence de 2 475 \$US pour l'ONUDI seulement.<sup>1</sup> La présentation comporte un rapport périodique sur la mise en œuvre de la quatrième tranche, et le plan de mise en œuvre de la tranche pour 2020 à 2021.

### Rapport sur la consommation de HCFC

2. Le gouvernement du Guatemala a fait état d'une consommation de 3,19 tonnes PAO de HCFC en 2019, ce qui est inférieur à 62 pour cent par rapport à la valeur de référence de HCFC requise pour garantir une conformité. La consommation de HCFC pour la période 2015-2019 est présentée dans le Tableau 1 ci-après :

**Tableau 1. Consommation de HPFC au Guatemala (données de l'article 7 pour 2015-2019)**

HCFC	2015	2016	2017	2018	2019*	Valeur de référence
<b>Tonnes métriques (tm)</b>						
HCFC-22	61,80	66,97	49,66	67,97	50,78	126,9
HCFC-123	0,00	0,45	0,73	0,00	0,54	0,1
HCFC-124	0,49	0,00	0,00	0,00	0,00	5,2
HCFC-141b	9,89	17,29	5,53	5,22	3,59	9,8
HCFC-142b	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,7
<b>Total (tm)</b>	<b>72,18</b>	<b>84,71</b>	<b>55,93</b>	<b>73,19</b>	<b>54,91</b>	<b>143,8</b>
HCFC-141b dans les polyols prémélangés importés**	13,81	7,74	0,27	0,00	0,00	12,73***
<b>Tonnes PAO</b>						
HCFC-22	3,40	3,68	2,73	3,74	2,79	7,0
HCFC-123	0,00	0,01	0,01	0,00	0,01	0,0
HCFC-124	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,1
HCFC-141b	1,09	1,90	0,61	0,57	0,39	1,1
HCFC-142b	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,1
<b>Total (tonnes PAO)</b>	<b>4,50</b>	<b>5,59</b>	<b>3,36</b>	<b>4,31</b>	<b>3,19</b>	<b>8,3</b>
HCFC-141b dans les polyols prémélangés importés**	1,52	0,85	0,03	0,00	0,00	1,4***

\* Estimation du PGEH.

\*\* Données de programme de pays.

\*\*\* Consommation moyenne de 2007 à 2009.

3. Depuis 2015, la consommation de HCFC a été maintenue en dessous des quotas émis par le gouvernement grâce à l'application stricte du système d'octroi de licences et à la mise en œuvre des activités prévues par le PGEH, notamment les activités de renforcement des capacités des agents des douanes et des techniciens en réfrigération, et l'assistance technique fournie au secteur de l'entretien des installations de réfrigération. La consommation de HCFC a également été réduite grâce à l'augmentation des importations d'équipements de réfrigération et de climatisation ne contenant pas de HCFC. En 2017 et 2019, la consommation de HCFC-22 a fortement diminué, car les huit importateurs n'ont pas tous

<sup>1</sup> Selon la lettre adressée le 13 mars 2020 par le ministère de l'environnement et des ressources naturelles du Guatemala à l'ONUDI.

utilisé leurs quotas annuels de HCFC en raison d'une taxe à l'importation; cette tendance devrait se poursuivre. Aucune importation de HCFC-141b contenus dans les polyols prémélangés n'a eu lieu depuis 2018 en raison de l'élimination totale du secteur des mousses.

#### *Rapport sur la mise en œuvre du programme de pays*

4. Le gouvernement du Guatemala a communiqué des données sur la consommation du secteur des HCFC dans le cadre du rapport de mise en œuvre du programme de pays 2018, lesquelles correspondent aux données communiquées au titre de l'article 7 du protocole de Montréal. Le rapport de mise en œuvre du programme de pays de 2019 sera présenté d'ici le 1<sup>er</sup> mai 2020.

#### *Rapport de vérification*

5. La vérification de la consommation de HCFC de 2018 à 2019 a été effectuée avant la demande de la cinquième tranche de financement. Cependant une mission au Guatemala a été annulée en raison des restrictions de déplacements liées à la pandémie de COVID-19. Au moment de la publication du présent document, le rapport n'avait pas encore été soumis. L'ONUDI prévoit cependant de le soumettre au plus tard 12 semaines avant la 86<sup>e</sup> réunion.

#### Rapport périodique sur la mise en œuvre de la quatrième tranche du PGEH

##### *Cadre juridique*

6. Le Guatemala a poursuivi la mise en œuvre de son système d'octroi de licences et de quotas d'importation et d'exportation de HCFC et la collecte de données douanières sur le commerce des HCFC. Un nouveau module de formation sur le contrôle des SAO a été préparé dans le cadre du programme ordinaire de formation des douanes. Sept ateliers ont permis de former 247 agents des douanes supplémentaires dans quatre villes, en mettant l'accent sur les substances contrôlées et leurs solutions de remplacement, ainsi que sur la prévention du commerce illégal. Cinq identificateurs de réfrigérant ont été achetés pour les bureaux de douane. Un programme de surveillance a été mis en place pour garantir le maintien de l'interdiction de fabrication et d'importation d'équipements à base de HCFC. Le Guatemala a participé à l'opération Demeter-V<sup>2</sup> dans le cadre de l'Organisation mondiale des douanes, qui a abouti à la saisie de 83 climatiseurs à base de HCFC-22 et à neuf inspections sur des sites douaniers.

7. L'Unité nationale de l'ozone (NOU) a contacté la Commission des normes du Guatemala (COGUANOR) afin d'identifier les parties prenantes et les rôles potentiels concernant l'adoption de normes pour la manipulation des réfrigérants inflammables. La norme de compétence du travail pour les bonnes pratiques de manipulation des réfrigérants et des systèmes de réfrigération, qui servira de référence pour la certification des techniciens de la réfrigération et de la climatisation, est en cours d'élaboration en alliance avec l'Institut technique pour la formation et la productivité (INTECAP).

8. Conformément à la décision 68/25, en janvier 2020, le gouvernement du Guatemala a mis en œuvre une interdiction d'importation de HCFC-141b en vrac et contenu dans des polyols prémélangés, mais a ensuite été retiré car la position tarifaire incluait les polyols et d'autres substances non SAO largement utilisées dans l'industrie. Le NOU a conclu un accord avec le gouvernement pour interdire l'importation de HCFC-141b en vrac et dans les polyols prémélangés, qui devrait entrer en vigueur en octobre 2020. Le HCFC-141b contenu dans les polyols prémélangés importés n'est plus utilisé dans le

<sup>2</sup> L'opération Demeter-V, qui s'est déroulée du 1er au 30 septembre 2019, a permis aux administrations douanières de surveiller et de contrôler les mouvements transfrontaliers de marchandises sensibles sur le plan environnemental, et d'assurer le respect des dispositions relatives au commerce stipulées par les accords multilatéraux sur l'environnement (AME), notamment le protocole de Montréal. Demeter-V est un projet du Plan général d'opérations de la Commission interinstitutionnelle contre la contrebande et la fraude douanière (COINCON).

secteur des mousses et des agents nettoyants de remplacement pour le secteur de la réfrigération et de la climatisation ont été promulgués dans les ateliers de formation, au lieu du HCFC-141b pur.

*Secteur de l'entretien de la réfrigération*

9. Les activités suivantes ont été mises en œuvre :

- (a) Programme de formation et de certification en réfrigération par l'intermédiaire de l'INTECAP et participation d'autres institutions, notamment l'association nationale des techniciens (ASFRIGUA), qui a mené une étude pour caractériser le niveau d'éducation des techniciens dans le secteur de la maintenance de la réfrigération et qui participera activement à la validation de la norme du code de conduite à utiliser pour la certification;
- (b) Soixante-quatre réunions et ateliers ont été organisés pour former 1 200 techniciens parmi les quelques 4 000 techniciens des secteurs formel et informel du Guatemala<sup>3</sup> aux bonnes pratiques d'entretien en matière de réfrigération; et 238 étudiants en réfrigération et en climatisation de l'INTECAP ont été formés sur les solutions de remplacement à faible potentiel de réchauffement global;
- (c) Un expert en efficacité énergétique a organisé deux sessions de formation pour les techniciens de la réfrigération et de la climatisation dans les installations de l'INTECAP sur l'efficacité énergétique des équipements à base d'hydrocarbures (HC), et une réunion avec Fogel, l'entreprise qui fabrique des réfrigérateurs domestiques et commerciaux (et convertis avec l'aide du Fonds multilatéral) pour améliorer l'efficacité énergétique des équipements fabriqués et évaluer les coûts d'investissement et de fonctionnement supplémentaires associés;
- (d) Un consultant international a été engagé pour améliorer le système de certification des techniciens; et la norme de compétence du travail pour les bonnes pratiques de manipulation des réfrigérants et des systèmes de réfrigération qui les contiennent est en cours de formulation et sera validée par un groupe technique en 2020;
- (e) Achat de kits d'entretien pour renforcer les centres de formation supplémentaires, y compris 10 climatiseurs à base de R-290, huit kits de base pour l'entretien des équipements R-290, des détecteurs de fuites HC, des identificateurs de réfrigérants et des manomètres ; et
- (f) Un programme pilote « Zéro fuite » pour promouvoir le confinement des réfrigérants dans une entreprise du secteur de la transformation des aliments/du transport frigorifique; le rapport documentant le projet est attendu pour la fin de l'année 2020.

*Mise en œuvre et surveillance de projet*

10. La surveillance et le suivi des activités du projet sont assurés par des experts nationaux sous la supervision du responsable national de l'ozone. Au total, 42 719 \$US ont été déboursés pour les activités de surveillance des projets au cours des huit années de mise en œuvre de la première phase, y compris le personnel et les consultants (18 091 \$US), les déplacements (8 535 \$US) et les ateliers (16 093 \$US).

---

<sup>3</sup> Estimation de l'ASFRIGUA.

Niveau de décaissement des fonds

11. En mars 2020, sur les 394 321 \$US approuvés à ce jour, 341 953 \$US avaient été décaissés (296 828 \$US pour l'ONUDI et 45 125 \$US pour le PNUE), comme le montre le tableau 2. Le solde de 52 368 \$US sera décaissé en 2020.

**Tableau 2. Rapport financier de la phase I du PGEH pour le Guatemala (\$US)**

Tranche		ONUDI	PNUE	Total	Taux de décaissement
Première	Approuvé	118 087	28 250	146 337	100
	Décaissé	118 087	28 250	146 337	
Seconde	Approuvé	97 925	0	97 925	100
	Décaissé	97 925	0	97 925	
Troisième	Approuvé	53 775	30 184*	83 959	66
	Décaissé	52 469	2 985	55 454	
Quatrième	Approuvé	42 850	23 250	66 100	64
	Décaissé	28 347	13 890	42 237	
Total	Approuvé	<b>312 637</b>	<b>81 684</b>	<b>394 321</b>	<b>87</b>
	Décaissé	<b>296 828</b>	<b>45 125</b>	<b>341 953</b>	

\* Y compris la déduction de la clause de pénalité de 15 pour cent appliquée au financement convenu de 45 000 \$US pour la troisième tranche (décision 75/59(c)).

Plan de mise en œuvre de la cinquième et dernière tranche du PGEH

12. Les activités suivantes seront mises en œuvre jusqu'en décembre 2021 :

- (a) *Assistance technique pour un contrôle renforcé du commerce des substances et équipements à base de HCFC* : formation de 80 agents des douanes et des services de répression supplémentaires sur les substances contrôlées et leurs solutions de remplacement, et prévention du commerce illégal; et finalisation du processus d'adoption des normes de manipulation des réfrigérants (PNUE) (soldes des fonds des tranches en cours);
- (b) *Assistance technique pour la réduction de l'utilisation des HCFC* : formation sur les bonnes pratiques de réfrigération et certification de 500 techniciens de la réfrigération et de la climatisation; poursuite des travaux menés avec l'INTECAP pour institutionnaliser le système de certification en lien avec les efforts régionaux de normalisation des programmes de formation en coopération avec le PNUE; fourniture de trousseaux d'outils aux centres de formation hors de l'INTECAP (équipement et outils à déterminer en fonction des besoins); amélioration des services fournis par la récupération des réfrigérants, en particulier aux gros utilisateurs finaux, et modernisation du centre de récupération et de valorisation et évaluation de la possibilité d'acheter une unité de récupération; et développement d'un programme de confinement des réfrigérants pour les utilisateurs finaux afin d'économiser l'électricité et de réduire les fuites de réfrigérants, destiné aux supermarchés, aux producteurs de melons et aux prestataires de services (ONUDI) (27 000 \$US); et
- (c) Gestion et surveillance de projets (ONUDI) (6 000 \$US) : personnel et consultants (3 000 \$US); et ateliers/réunions (3 000 \$US).

## OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

### OBSERVATIONS

#### *Rapport de vérification*

13. La cinquième tranche de la phase I du PGEH exige la présentation d'un rapport de vérification. Notant que l'achèvement du rapport de vérification serait retardé de plusieurs mois en raison des contraintes liées à l'épidémie de COVID-19, et que la consommation de HCFC estimée pour 2019 était inférieure de 62 pour cent à la valeur de référence, le Secrétariat recommande l'approbation de cette demande de tranche de financement, à titre exceptionnel et sans créer de précédent, étant entendu que :

- (a) Le trésorier sera prié de transférer les fonds approuvés à l'ONUDI;<sup>4</sup>
- (b) L'ONUDI s'était engagée à soumettre le rapport de vérification au plus tard 12 semaines avant la 86<sup>e</sup> réunion;
- (c) Les recommandations incluses dans le rapport de vérification seront traitées lors de la mise en œuvre de la cinquième tranche et les actions mises en œuvre à cette fin seront incluses dans le rapport périodique de la phase I du PGHP qui sera soumis dans le cadre de la demande du pays pour sa phase II du PGEH; et
- (d) Dans le cas peu probable où le gouvernement du Guatemala ne respecterait pas son accord avec le Comité exécutif, des mesures pertinentes seraient prises par le Comité exécutif.

#### Rapport périodique sur la mise en œuvre de la quatrième tranche du PGEH

#### *Cadre juridique*

14. Le gouvernement du Guatemala a déjà émis des quotas d'importation de HCFC pour 2020 à hauteur de 4,59 tonnes<sup>5</sup> PAO (68,31 tm), ce qui est inférieur de 15 pour cent aux objectifs de contrôle du protocole de Montréal.

#### *Secteur de l'entretien de la réfrigération*

15. À la suite d'une demande de clarification, l'ONUDI a indiqué que le projet destiné à un utilisateur final du secteur de la réfrigération commerciale ne vise pas à installer de nouveaux équipements, mais plutôt à aider une entreprise du secteur de la réfrigération commerciale à réduire les fuites de HCFC-22 en examinant l'ensemble du processus de réfrigération (c'est-à-dire la consommation de réfrigérant, l'identification des fuites, les outils, la certification, les carnets de bord, la consommation d'énergie, la qualité du réfrigérant et les besoins en formation). Comme le programme « Zéro fuite » mis en œuvre dans la tranche précédente, le processus sera documenté pour sensibiliser et aider d'autres entreprises à mieux gérer leur HCFC-22.

---

<sup>4</sup> La décision 72/19(b) stipule que si le rapport de vérification n'était pas prêt à temps, le transfert des fonds approuvés aux agences n'aurait lieu qu'après réception par le Secrétariat du rapport de vérification confirmant que le pays est en conformité. Compte tenu des circonstances actuelles, il est proposé qu'à titre exceptionnel, les fonds soient transférés à l'agence au moment de l'approbation.

<sup>5</sup> Le quota comprend 2,93 tonnes PAO (53,24 tm) de HCFC-22 et 1,66 tonnes PAO (15,07 tm) de HCFC-141b. En outre, le gouvernement se réserve la prérogative d'allouer des quotas supplémentaires jusqu'au seuil de garantie de 15 pour cent inférieur à l'objectif du protocole de Montréal, si nécessaire, pour répondre à des situations exceptionnelles telles qu'une importation de HCFC-123 ou de HCFC-124, une demande de quotas d'importation par une entreprise sans quotas, ou des besoins spécifiques pour une nouvelle utilisation.



Niveau de décaissement des fonds

16. Le Secrétariat a noté que seuls 2 985 \$US des 30 184 \$US approuvés pour la composante PNUE de la troisième tranche avaient été décaissés. L'ONUDI a expliqué que 22 000 \$US supplémentaires ont déjà été engagés pour deux consultations : sur l'adoption de normes de sécurité pour la manipulation des réfrigérants inflammables; et sur la mise en place d'un système de certification des techniciens de la réfrigération et de la climatisation en matière de bonnes pratiques de réfrigération. Le solde restant sera utilisé pour l'assistance technique afin de renforcer le contrôle du commerce des HCFC.

Mise en œuvre de la politique d'égalité des sexes<sup>6</sup>

17. L'ONUDI a indiqué que le gouvernement s'est engagé à lancer des activités sur l'égalité des sexes au cours de la phase I. Le NOU communiquera des données sur le nombre de femmes formées dans le secteur des douanes et le secteur de l'entretien de la réfrigération et facilitera l'égalité des chances pour les consultantes nationales et internationales.

Durabilité de l'élimination progressive des HCFC

18. L'interdiction des importations de HCFC-141b en vrac et de polyols prémélangés devrait entrer en vigueur en octobre 2020 et soutiendra la durabilité à long terme de l'élimination progressive dans le secteur des mousses et des agents de nettoyage du secteur de la réfrigération et de la climatisation. Des accords gouvernementaux et ministériels interdisant la consommation de substances éliminées dans le cadre du protocole de Montréal sont déjà en place. Les fabricants de mousse et les opérations commerciales sont surveillés en étroite coordination avec les douanes, et les réglementations nationales interdisent l'importation de bromure de méthyle, sauf pour des utilisations en quarantaine et avant expédition. L'ONUDI a indiqué qu'elle n'avait connaissance d'aucune utilisation ou d'aucun stock de substances contrôlées qui ont été progressivement éliminées dans le pays.

19. L'ONUDI a demandé à l'école des douanes d'inclure dans ses programmes des sujets liés aux substances réglementées par le protocole et a fourni des identificateurs de réfrigérants. Les programmes nationaux de formation des étudiants en réfrigération et en climatisation comprennent des sujets liés au protocole de Montréal. Des kits d'outils ont été fournis aux collèges généraux et techniques enseignant les programmes liés à la réfrigération et à la climatisation, et les instructeurs reçoivent une formation continue et des mises à jour sur les bonnes pratiques et la manipulation des substances de remplacement.

Date d'achèvement de la phase I du PGEH

20. L'ONUDI a indiqué que toutes les activités mises en œuvre par le PNUE et l'ONUDI dans le cadre de la première étape du PGEH pour le Guatemala devraient être achevées d'ici décembre 2021, comme le prévoit l'accord.

Conclusion

21. Le gouvernement du Guatemala a continué à mettre en œuvre efficacement son système d'octroi de licences et de quotas d'importation et d'exportation de HCFC et a maintenu le respect du protocole de Montréal et de son accord avec le Comité exécutif. En 2019, la consommation de HCFC étant inférieure de 62 pour cent à la valeur de référence. Le Guatemala a continué d'améliorer son système juridique relatif aux SAO en maintenant l'interdiction de la fabrication et de l'importation d'équipements et de produits contenant des HCFC et, malgré un certain retard, l'interdiction d'importation de HCFC-141b en vrac et contenus dans des polyols prémélangés devrait être en place d'ici octobre 2020. Les activités dans

<sup>6</sup> La décision 84/92(d) demandait aux agences bilatérales et d'exécution d'appliquer la politique opérationnelle d'intégration en faveur de l'égalité des sexes tout au long du cycle de projet.

le secteur de l'entretien de la réfrigération se sont poursuivies avec la distribution d'équipements aux centres de formation et la formation complémentaire des techniciens. Un programme destiné aux utilisateurs finaux est en cours de mise en œuvre et vise à réduire les fuites de réfrigérants. Le niveau global de décaissement est de 87 pour cent des fonds approuvés jusqu'à présent.

## RECOMMANDATION

22. Le Secrétariat du Fonds recommande au Comité exécutif de prendre note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la quatrième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) pour le Guatemala, et recommande en outre l'approbation générale de la cinquième et dernière tranche de la phase I du PGEH pour le Guatemala, et du plan de mise en œuvre correspondant pour la tranche de 2020-2021, au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous, étant entendu que :

- (a) Le trésorier sera prié de transférer les fonds à l'ONUDI après approbation;
- (b) L'ONUDI s'était engagée à soumettre le rapport de vérification au Secrétariat au plus tard 12 semaines avant la 86<sup>e</sup> réunion;
- (c) Les recommandations incluses dans le rapport de vérification seront traitées lors de la mise en œuvre de la cinquième tranche de la phase I du PGEH et les actions mises en œuvre à cette fin seront incluses dans le rapport périodique de la phase I du PEGH qui sera soumis dans le cadre de la demande du pays pour la phase II du PGEH pour le Guatemala; et
- (d) Dans le cas où le rapport de vérification confirmerait que le Guatemala n'a pas respecté le Protocole de Montréal et son accord avec le Comité exécutif, le Secrétariat en informera le Comité exécutif afin que des actions pertinentes, notamment l'application de la clause pénale, puissent être envisagées lors de la 86<sup>e</sup> réunion :

	<b>Titre du projet (\$US)</b>	<b>Fonds du projet (\$US)</b>	<b>Dépenses d'appui (\$US)</b>	<b>Agence d'exécution</b>
(a)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, cinquième tranche)	33 000	2 475	ONUDI